

MINISTERE DES INNOVATIONS ET DES TECHNOLOGIES
DEPARTEMENT DE LA NAVIGATION

Avis aux navigateurs N° 13/Du/2020

relatif à l'introduction d'une notification obligatoire pour tout bateau

(y compris les bateaux marchands) lors de leur arrivée en Hongrie

et au complètement des avis N°s 21/Du/2019, 08/DuM/2019, 16/Ba/2019, 13/Ti/2019, 01/Dr/2019 relatifs à la notification obligatoire de la Direction pour les questions de la navigation de Hongrie

Selon le §56 de la Loi XLII de 2000 sur le transport nautique et le Décret du Ministère du développement national sur NFM 57/2011 (XI. 22.) sur les règles de la navigation (ci-après - *HSZ*), Partie I, article 8.02 et Partie II. 1.11 (4), 6.06 et 8.12, je publie l'Avis suivant :

La notification pour tout bateau (les bateaux marchands y compris) lors de leur arrivée en Hongrie est obligatoire ; pour les bateaux marchands il est requis de compléter le Formulaire de notification pour les bateaux à passagers / bateaux à cabines.

D'ici jusqu'à l'annulation du présent Avis, tout bateau doit mettre à disposition une déclaration concernant son port de départ et le port planifié de destination et annoncer s'il se déplace ou non en transit.

Tout bateau doit indiquer le nombre et la nationalité des personnes se trouvant à bord (séparément pour les membres d'équipage et les passagers selon la forme : nationalité / personne).

Si le Formulaire est inaccessible, la notification doit être effectuée sur la voie 22 VHF pour la station radio NAVINFO (ou au téléphone +36 1 469-4164, téléphone mobile +36 20 202-7763, e-mail navinfo@rsoe.hu).

Le présent Avis est en vigueur jusqu'à son annulation ! Dès la publication du présent Avis, l'Avis aux navigateurs N° 11/Du/2020 est annulé.

L'observation et l'assurance de l'observation des règles comprises dans le présent Avis est obligatoire pour les participants à la navigation en conformité avec l'article 1.22 de la Partie I et l'article 1.11 de la Partie II *HSZ*, publiés dans le Décret 57/2011.

Budapest, le 19 mars 2020

Attila Hamar
Chef de département